



Communiqué de presse conjoint

Culture des Droits de l'Homme et transport aérien :
Le CCDH et Royal Air Maroc s'engagent sur un programme
de formation et de sensibilisation

Royal Air Maroc, compagnie internationale, déploie des vols vers 36 pays et 70 destinations et transporte plus de 6 millions de passagers par an, de toutes religions, nationalités et cultures. La compagnie et l'ensemble de ses équipes souhaitent s'inscrire dans le mouvement actuel national de renforcement des droits de l'Homme et le représenter du mieux possible à l'international, par une pratique exemplaire dans le comportement et le respect à l'égard des passagers.

Royal Air Maroc a sollicité le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme (CCDH) pour introduire, au profit de son personnel, des actions de formation et de sensibilisation à la culture des Droits de l'Homme dans le transport aérien.

Dans ce cadre, une réunion s'est tenue le 6 août 2008 au siège de Royal Air Maroc en présence de MM. Ahmed Herzenni, Président du Conseil Consultatif des Droits de l'Homme (CCDH), Driss Benhima, Président Directeur Général de RAM, et leurs proches collaborateurs.

Le CCDH, institution nationale de référence a pour missions de contribuer à l'enracinement d'une culture des droits de l'Homme, d'étudier l'harmonisation des textes législatifs et réglementaires nationaux avec les chartes et les conventions internationales des droits de l'Homme et d'encourager la ratification ou l'adhésion du Royaume aux conventions et traités internationaux des droits de l'Homme.

Le CCDH a exprimé sa prédisposition à intervenir auprès de Royal Air Maroc à deux niveaux : un premier niveau de formation- sensibilisation au profit du personnel de la compagnie en contact avec la clientèle et un deuxième niveau qui concerne l'apport de l'expertise en matière de textes régissant les droits de l'Homme dans le domaine de l'aviation civile.

Les parties ont convenu de mettre en place un programme de formation et de sensibilisation tenant compte de la préoccupation de la compagnie nationale de développer une culture autour des valeurs des droits de l'Homme au sein de l'ensemble du personnel de Royal Air Maroc, dans son comportement quotidien vis-à-vis de la clientèle.

Casablanca, le 07 août 2008